



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

Site web : www.dalhem.be
Mail : info@communededalhem.be

Agent traitant :
Béatrice DEBATTICE,
Chef de service administratif
04/374.74.32
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers de l'Action sociale,

Conformément à l'article L1122-11 alinéa 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à l'article 26 bis §5, alinéa 2 de la Loi du 08 juillet 1976 organique des CPAS et au Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal du 25 avril 2013 en son Titre 1^{er}, Chapitre 3, vous êtes invités à la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale à l'école communale de MORTROUX, La Foulerie n° 4 à Mortroux, le jeudi 30 novembre 2017 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR DE CETTE SEANCE PUBLIQUE

1. Rapport relatif aux synergies existantes et à développer, aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la Commune
2. Présentation de l'Agence Immobilière Sociale du Pays de Herve

Dalhem, le 21 novembre 2017.

POUR LA COMMUNE,
Par le Collège,

La Directrice générale,



J. LEBEAU

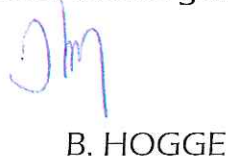
Le Bourgmestre,



A. DEWEZ

POUR LE CPAS,

La Directrice générale,



B. HOGGE

Le Président,



R. MICHIELS